

Renaissance Entrepreneuriale et Dynamique de Croissance au Congo

Docteur Jean Nzaou¹

Résumé

L'étude vise une analyse des facteurs qui sont à l'origine de la renaissance entrepreneuriale au Congo ainsi que des liens entre l'activité entrepreneuriale et la croissance économique. Ainsi, à partir d'une modélisation log-linéaire, on montre que la croissance économique est expliquée à 76% par le PIB initial, la croissance économique, l'entrepreneuriat, le capital humain et l'instabilité politique nationale.

Mots clés: entrepreneuriat, croissance économique, instabilité politique, capital humain

Abstract

The study is an analysis of the factors behind the entrepreneurial renaissance in the Congo as well as links between entrepreneurial activity and economic growth. Thus, from a log-linear modeling, we show that economic growth is explained to 76% from the initial GDP, economic growth, entrepreneurship, human capital and national political instability.

Keywords: entrepreneurship, economic growth, political instability, human capital

Introduction

Au lendemain des indépendances, de nombreux pays africains n'ont pas intégré la petite et moyenne entreprise (PME) dans leurs stratégies de développement. Ces pays ont privilégié l'exploitation et la valorisation des matières premières agricoles, forestières et minières. En effet, l'Etat a été pendant de nombreuses années au centre des politiques économiques mettant l'accent sur le développement d'une production nationale par la mise en place des industries supposées industrialisantes, la nationalisation des grandes entreprises et par l'attraction plus ou moins sélective des investissements étrangers. Dans le cas spécifique du Congo, les entreprises issues des nationalisations devraient permettre d'assurer l'indépendance économique, contribuant ainsi à l'édification d'une société socialiste. Dans un tel contexte, les apports de la PME au sein de l'économie réelle ont été marginalisés voire sous-estimés. L'interventionnisme de l'Etat a été très important voire monopolistique jusqu'au début des années 1980. Toutefois, il a fallu attendre les crises d'endettement et l'avènement des programmes d'ajustement structurel (PAS) ainsi que l'accélération de la mondialisation et le décrochage des économies africaines pour assister à une remise en cause de la primauté de l'Etat et à la reconnaissance graduelle de l'extrême faiblesse du tissu industriel local d'entreprises privées et du vide relatif entre grandes entreprises et micro entreprises artisanales (Regnier et Song-Naba, 2004). C'est à partir des années 1980- 1990 qu'une politique volontariste de la Banque Mondiale et progressivement des gouvernements africains a été mis en place en vue de stimuler le développement des PME. En République du Congo, la mauvaise gestion et le retournement de la conjoncture économique dès 1983 ont lourdement hypothéqué la situation des entreprises publiques dont les difficultés d'exploitation n'ont cessé de se multiplier. Malgré les efforts financiers consentis par l'Etat pour redresser ces entreprises, elles ont continué à péricliter et devenaient une menace pour l'ensemble de l'économie congolaise. Ainsi, certaines ont été fermées, d'autres réhabilitées ou privatisées pour éviter les conséquences que leurs déficits chroniques provoqueraient sur les finances publiques.

¹ Enseignant Chercheur, A L'universite Marien Ngouabi, Faculte Des Sciences Economiques, Departement D'economie De L'entreprise. B.P. 69 Brazzaville, Email : jnzaou01@hotmail.fr or jean_nzaou@yahoo.fr

La quasi faillite des entreprises publiques au cours de la décennie 1975-1985 a conduit les membres du parti unique de faire la recommandation sur la possibilité d'instituer des mesures destinées à favoriser la création, la promotion et le développement des PME dont l'activité est de nature à contribuer au développement économique et social du pays. Cette volonté s'est traduite par l'adoption de la loi 019/86 du 31 juillet 1986 instituant des mesures propres à promouvoir les PME en République du Congo. Nonobstant la mise en place de ce programme législatif favorable à la création d'entreprise, l'interventionnisme de l'Etat est demeuré non négligeable jusqu'au début des années 1990. Mais certains événements comme la chute du mur de Berlin conjuguée aux multiples difficultés économiques ont contraint le gouvernement congolais à entreprendre la démarche de libéralisation de l'espace économique. Cette libéralisation repose sur le principe fondamental de la liberté individuelle. Dans cette perspective la fonction d'entrepreneur a été fortement valorisée et l'initiative privée vivement encouragée. De même, les impératifs du PAS ont poussé l'Etat congolais à ne plus recruter dans la fonction publique, principal employeur du secteur moderne avec 80% du système éducatif. Dès la fin des années 1980, l'arrivée massive des jeunes diplômés sur le marché du travail auxquels il faut ajouter les personnes ayant perdues leur emploi du fait des privatisations a justifié cette politique d'encouragement à l'entrepreneuriat chez les jeunes diplômés et les déflatés. Depuis quelques années, nous vivons une renaissance entrepreneuriale. De nombreuses entreprises ont vu le jour à travers le monde, ce qui fait dire à Albagli (1991) que la fièvre entrepreneuriale touche tous les continents. En République du Congo, le nombre d'entreprises créées est passé de 265 en 1980 à 1455 en 1990, pour atteindre le niveau maximum de 3200 en 2006 (CNSEE, 2011). Cette augmentation historique marquerait ce qu'il est convenu d'appeler « la renaissance entrepreneuriale ». Mais il semblerait que cette renaissance n'est pas due à une soudaine passion de la majorité des peuples du monde pour l'entrepreneuriat. L'engouement pour la création d'entreprise dans les pays industrialisés tout comme dans les pays en développement trouve son explication dans la problématique de la crise économique avec son corollaire la crise de l'emploi. L'entrepreneuriat apparaît alors comme l'un des garants de la création de valeur et d'emplois à long terme.

La relation entre entrepreneuriat et croissance économique préoccupe les économistes depuis qu'il a été reconnu, à la suite de l'incapacité des modèles endogènes à expliquer le résidu, que l'action humaine serait à l'origine de la croissance économique. Sur le plan théorique deux approches ont fourni des arguments éclairant cette relation : l'approche schumpetérienne et l'approche néo- autrichienne qui s'appuie sur les travaux de Kirzner. Pour Schumpeter (1979), l'entrepreneur est le facteur dynamisant de la croissance économique. Son rôle dans le système économique libéral consiste dans la mise en œuvre des nouvelles combinaisons, c'est à dire des innovations. Par ses innovations, l'entrepreneur schumpetérien induit des déséquilibres sur le marché dans le cadre du processus de destruction créatrice. Cette destruction créatrice est à l'origine du dynamisme économique et de la croissance à long terme dans la mesure où la sortie de certaines firmes sur le marché permet de libérer des ressources jusqu'alors utilisées autrement et rend possible leur réaffectation selon de nouvelles combinaisons (Dejardin, 2003). Selon cette approche, l'effet de l'entrepreneuriat sur la croissance économique résulte des qualités intrinsèques que possède l'entrepreneur, précisément sa capacité à innover c'est à dire à valoriser économiquement une invention, une découverte, une idée. Cette activité porte sur l'exécution de nouvelles combinaisons.

Pour cela, cinq types d'innovations ont été distinguées: l'introduction d'un nouveau produit, l'introduction d'une nouvelle méthode de production ou de vente, l'ouverture d'un nouveau marché, la mise en œuvre d'un nouveau type d'organisation industrielle, la conquête d'une nouvelle source de matières premières. Grace à ses différentes innovations, l'entrepreneur schumpetérien recherche la création de nouvelles opportunités de profit. Ces dernières peuvent découler de l'accroissement de productivité. Ainsi, une plus grande productivité peut se traduire par une augmentation de compétitivité et un surcroit de croissance. De façon globale, l'entrepreneuriat favorise la croissance économique grâce à l'introduction d'innovations qui apportent de la valeur ajoutée. Toutefois, il convient de remarquer que l'approche schumpetérienne met l'accent sur l'entrepreneur innovateur, cela laisse supposer qu'elle exclut de son champ les travailleurs indépendants sans vocation innovante ; alors que ce type d'entrepreneuriat dit de nécessité ne devrait pas être négligé car il est en plein essor dans les pays en développement qui connaissent pour certains d'entre eux des taux de croissance assez élevés. L'approche néo-autrichienne en matière d'entrepreneuriat dont Kirzner est le principal représentant se focalise sur le rôle de l'entrepreneur dans l'équilibre des marchés. Selon Kirzner (1977), l'entrepreneur est un individu qui perçoit des opportunités de profit que d'autres ne voient pas et qui recourt à un arbitre pour modifier l'équilibre du marché en vue de réaliser un profit.

En réalité, il s'agit d'un profit d'arbitrage qui résulte d'une décision simultanée d'achat et de vente suite à la découverte de différence de prix avantageuse dont l'existence est basée sur la présence des « poches d'ignorance » ; par exemple l'ignorance de la part des vendeurs sur les dispositions des acheteurs à accepter des prix plus élevés, et de la part des acheteurs sur les dispositions des vendeurs à vendre à des prix plus bas. Dans cette optique, la croissance économique s'explique donc par la vigilance aux opportunités de profit qui trouve elle-même son explication dans le nombre d'opportunités non encore exploitées par les agents présents sur le marché. Dans une revue récente et détaillée de la littérature, Facchini (2007) a identifié les différentes sources des opportunités de profit. Ainsi, ces opportunités s'expliquent par l'importance des déséquilibres de prix, l'inefficience des entreprises présentes sur le marché, le nombre d'opportunités lui-même et le degré d'ambiguïté de l'information disponible sur ces opportunités. L'examen de ce cadre permet de relever que les deux approches s'appuient sur le paradigme de l'opportunité ; cela permet de les concilier. Shane et Venkataraman (2000) soutiennent que la décision d'entreprendre dans un contexte donné fait référence à l'idée de poursuite des opportunités. L'opportunité est appréhendée selon Stevenson et Jarillo (1990) comme une situation future qui est jugée comme désirable et faisable. En d'autres mots, elle désigne ce qui arrive au bon moment. Dans la pratique, la poursuite des opportunités peut se faire de différentes manières ; soit par la création d'entreprises, soit par les contrats de licence, soit enfin par la mise en place d'un réseau de franchise. Cependant, la création d'entreprises apparaît comme étant la modalité la plus forte de la poursuite d'opportunités. Dans cette optique, le moteur de la croissance dans les pays industrialisés semble être l'opportunité. Ainsi, dans la littérature les opportunités sont de nature diverse. Il peut s'agir d'une nouvelle information, d'un déséquilibre du marché, d'une opportunité en liaison avec les hobbies, la résolution de problèmes sociaux, le changement du cadre légal et/ou institutionnel et le contournement de la loi (Messegem K. et S.Sammut; 2011). De nombreux courants de la recherche en entrepreneuriat se sont développés à la suite de Schumpeter et Kirzner autour du paradigme de l'opportunité. D'après l'Ecole psychologique (McClelland, 1961), certains traits peuvent favoriser la capacité de l'entrepreneur à percevoir l'opportunité et influencent la propension à exploiter l'opportunité.

Pour sa part, l'Ecole de la décision (Krueger, 1993), stipule que la décision entrepreneuriale se focalise sur la décision de poursuivre une opportunité. Enfin, l'Ecole du processus (Gartner, 1985) défend l'idée selon laquelle le processus porte sur la manière de poursuivre la nouvelle opportunité. Cette école met l'accent sur le processus d'émergence des organisations qui accompagnent l'exploitation des opportunités. Les pays industrialisés semblent constituer le cadre approprié pour la poursuite de ces opportunités. En conséquence, la création d'entreprises dans ces pays est le plus souvent un choix qui résulte de la poursuite d'opportunités. En Afrique par contre, la plus part des entrepreneurs sont davantage motivés par la nécessité que par l'exploitation des opportunités puisqu'ils agissent dans le cadre d'une stratégie de survie et sont contraints par l'absence de possibilités sur le marché du travail. Selon R. Benabdelouahed et M. Redouaby (2014), ce type d'entrepreneuriat relève beaucoup plus d'une forme d'auto emploi où certaines personnes par obligation décident de créer leur propre emploi non pas par goût d'entreprendre mais pour assurer un revenu. Le développement des activités informelles obéit très souvent à l'ordre de nécessité. On comprend aisément pourquoi l'entrepreneuriat de nécessité se développe dans le secteur informel. L'essor des activités informelles obéit très souvent à l'ordre de nécessité et l'essentiel des activités du secteur informel sont menées dans le cadre des micros et petites entreprises individuelles au capital souvent modeste.

Sur le plan empirique, Sternberg et Wennekers (2005) montrent que la relation entre entrepreneuriat et croissance économique est difficile à appréhender dans la mesure où différents types et différentes phases d'entrepreneuriat influencent la croissance économique. Aussi, la relation est bidirectionnelle en ce sens que l'entrepreneuriat encourage la croissance économique qui à son tour peut affecter l'arbitrage des individus entre différentes occupations professionnelles dont l'entrepreneuriat (Dejardin, 2003). Enfin, la mesure de l'entrepreneuriat est une tâche très délicate car il n'y a pas de consensus sur un ensemble fiable et pratique d'indicateurs. Dans une étude très fouillée, Iversen et al. (2005) ont résumé les différentes façons pour mesurer l'entrepreneuriat, mais la mesure la plus couramment utilisée est ce qu'on appelle la « démographie des entreprises », soit la création, la disparition et l'évolution du nombre d'entreprises dans le temps ou leur degré de volatilité. Malgré ces limitations, de nombreux travaux empiriques ont tenté d'identifier les effets de l'entrepreneuriat sur la croissance économique des pays développés. Audrestsh et al (2004) montrent que l'entrepreneuriat mesuré par le taux d'entrée et de sortie des entreprises influe positivement sur la croissance en termes de productivité. Pour leur part, Wennekers et al. (2005) trouvent que le flux de nouveaux entrepreneurs tend à diminuer avec le niveau de développement à un certain point, pour accroître à nouveau à partir de ce point.

Cela suggère l'existence d'une relation entre le PIB et le taux d'activité entrepreneuriale sous la forme d'une courbe en U avec le passage selon le Global Monitor Entrepreneurship (GEM) d'un entrepreneuriat de nécessité vers un entrepreneuriat d'opportunité. Wong K. et al. (2005) ont appréhendé l'entrepreneuriat à partir d'une fonction Cobb-Douglas et considèrent l'innovation technologique comme facteur explicatif de la croissance. Ces auteurs expliquent qu'une croissance rapide de nouvelles entreprises génère la création d'emplois dans les PME dans les pays industrialisés. Acs, Audrestsh et al. (2005) affirment que les dépenses en recherche-développement (R&D) n'entraînent une croissance forte que si elles se développent dans un environnement innovateur. Ainsi, l'activité de R&D, l'investissement en capital humain et l'activité entrepreneuriale favorisent la croissance économique. Chiraz Feki et Nouri Chtourou (2014) analyse la relation entre entrepreneuriat et croissance économique pour un panel de pays développés et en développement au cours de la période 1990-2004, ainsi que l'importance du capital social dans cette relation. Ils concluent que le niveau du capital social et l'entrepreneuriat sont significativement et positivement corrélés. De même, un niveau élevé de capital social a un effet indirect sur la croissance économique par son effet sur l'activité entrepreneuriale. Enfin, à partir d'une modélisation log-linéaire, Kagni V. (2012) montre que la croissance économique au Congo est proportionnelle aux ressources internes (population, terres agricoles, consommation des agents économiques des agents économiques) et inversement proportionnellement aux ressources externes (dette publique et taux de change). Toutefois, cette étude n'intègre pas les facteurs institutionnels et l'entrepreneuriat, considérés pourtant comme facteurs déterminants de la croissance à long terme.

Il ressort de cette revue de littérature qu'il y a des travaux qui montrent que l'entrepreneuriat conduit à une croissance économique vigoureuse dans les pays à revenu élevé, d'autres par contre avancent que l'entrepreneuriat n'a pas véritablement d'incidence dans les pays à faible revenu, tels que ceux de l'Afrique où l'entrepreneuriat de nécessité est prépondérant. Par ailleurs il est généralement admis que l'entrepreneuriat est le principal garant de la création de valeur et d'emploi pour le long terme dans les pays développés. Or, le Congo a enregistré un taux de croissance économique de 3,4% en 2011(www.banquemondiale.org) et parallèlement la pauvreté touche encore 44% d'une population qui connaît surtout chez les jeunes et les femmes un taux de chômage élevé (ECOM, 2005). Ainsi, la problématique suivante se pose : le niveau d'activité entrepreneurial peut-il affecter la croissance économique du Congo ? Nous supposons que parmi les facteurs susceptibles d'expliquer la renaissance entrepreneuriale en République du Congo dans les années 1990, il y a ceux qui tiennent à l'environnement culturel et institutionnel, et ceux qui sont d'ordre économique. Ainsi, la croissance économique au Congo ne repose pas sur l'activité entrepreneuriale mais beaucoup plus sur les ressources pétrolières. L'objectif de cet article est d'expliquer les facteurs à l'origine de la renaissance entrepreneuriale et d'étudier la relation entre celle-ci et l'évolution de l'économie congolaise. L'article est structuré en deux parties. La première partie identifie les facteurs qui expliquent la renaissance de l'entrepreneuriat. La deuxième partie étudie la relation entre l'activité entrepreneuriale et la croissance économique. Le modèle à correction d'erreurs (MCE) nous semble constituer un cadre adéquat pour notre étude, puisqu'il permet de saisir à la fois, la dynamique de court terme et l'équilibre de long terme. La méthode d'estimation en une seule étape de Hendry sera privilégiée. Les données proviennent du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) et du site de la Banque Mondiale (www.banquemondiale.org).

1. Facteurs Occasionnant la Renaissance Entrepreneuriale

Parmi les facteurs susceptibles d'expliquer la renaissance entrepreneuriale en République du Congo dans les années 1990, il convient de distinguer ceux qui tiennent à l'environnement culturel et institutionnel de ceux qui sont d'ordre économique.

1.1 Les Facteurs Culturels

Selon les idées reçues les africains en général et les congolais en particulier n'ont pas la culture de l'entrepreneuriat. Cette idée est confortée par la préférence de la jeunesse africaine pour le fonctionariat. En effet, la plupart des universités africaines francophones regorgent d'étudiants qui s'attendent à devenir fonctionnaires. Mais les impératifs de l'ajustement structurel ont contraint l'Etat congolais à ne plus embaucher dans la fonction publique, principal employeur du secteur moderne avec environ 80% des sorties du système éducatif, dès la fin des années 1980. Ce système éducatif centré sur l'enseignement général n'encourage pas l'esprit de créativité et d'initiative.

L'arrivée massive des jeunes diplômés sans qualification sur le marché du travail devrait justifier la définition des nouvelles politiques de promotion de l'emploi fondées sur l'encouragement à l'initiative individuelle. L'entrepreneuriat devient une solution alternative au marché défaillant de l'emploi. Ainsi, une nouvelle culture autre que celle du fonctionariat a commencé à émerger chez ces diplômés en stricte adéquation avec le nouveau contexte de libéralisme économique. Parallèlement, l'université mais aussi des instituts privés d'enseignement supérieur ont intégré progressivement des programmes d'enseignement d'entrepreneuriat afin de sensibiliser les étudiants au fait que la création d'entreprise est une option de carrière possible. La nouvelle culture entrepreneuriale s'efforce de promouvoir des valeurs telles que ; le goût du risque, l'innovation, l'engagement, la ténacité. Il semblerait que la culture vis à vis du risque est un élément déterminant de la culture entrepreneuriale.

1.2 Les Facteurs Institutionnels

* Les structures d'appui aux PME

La nécessité de mettre en place des structures d'appui aux PME résulte du constat fait par le Parti Congolais du Travail (PCT) lors de la conférence nationale des entreprises d'Etat en 1975 sur les causes de l'échec de ces entreprises. En effet la faillite des entreprises publiques au cours de la période 1975-1985 a conduit les membres du PCT de faire la recommandation sur la possibilité d'instituer des mesures destinées à favoriser la création, la promotion et le développement des PME. Ces mesures devraient être mises en œuvre entre autre à travers la création des structures de promotion des PME. Ainsi, la loi 019/ du 31 juillet 1986, instituant les mesures propres à promouvoir les PME fut votée et promulguée. A l'issue de la promulgation de cette loi, deux structures en charge des questions relatives à l'appui technique et financier sont créées : l'Agence de Développement de la PME (ADPME) et le Fonds de Garantie et de Soutien (FGS). Malgré de nombreux services fournis par ces deux structures, il subsistait encore un obstacle majeur à la création d'entreprise : les formalités à remplir. Pour simplifier ces formalités administratives, il a été créé par décret n°95-193 du 18 octobre 1995 le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) ayant pour mission de permettre aux entrepreneurs congolais de souscrire, en un lieu unique et sur un même document, les déclarations auxquelles ils sont tenus par les lois et règlements en vigueur dans les domaines juridique, administratif, social et statistique, afférents à leur création, à la modification de leur situation ou à la cessation de leur activité.

*Le Réseau D'entrepreneurs

Il s'est constitué au fil des années en République du Congo, un réseau dynamique d'acteurs de l'accompagnement. Parmi ceux-ci nous pouvons citer:

- ✓ L'Association Pointe- Noire Industrielle (APNI), créée en 2002 est une structure qui regroupe les très petites entreprises, les PME/PMI, les grandes entreprises, l'Etat et les Organisations non gouvernementales (ONG) sous l'impulsion de la chambre de commerce, d'industrie et des métiers. Cette expérience vise à favoriser la formation des « clusters » entre les entreprises de taille différente. Les modalités d'intervention de l'APNI sont les suivantes : appui technologique et partage de compétences, aide financière à la création et/ou au développement des PME/PMI. Dans cette perspective, l'APNI entend être un lieu privilégié de réflexion, d'échanges et d'initiatives entre différents partenaires institutionnels, économiques et associatifs concernés par les questions de développement économique local. Cette démarche est de nature à pérenniser la dynamique industrielle de la région en encourageant l'émergence d'un tissu de PME/PMI locales viables.
- ✓ Le Forum des Jeunes Entreprises (FJE) a été créé en 1989 en vue d'appuyer les initiatives individuelles et collectives et de contribuer ainsi à la naissance d'une nouvelle génération d'entrepreneurs au Congo.
- ✓ L'Espace Créateur dont l'objectif principal est l'appui et la promotion à la création, la mobilisation et le renforcement des capacités entrepreneuriales et managériales des créateurs.

1.2 Les Facteurs D'ordre Economique

Le chômage est l'un des problèmes économiques les plus graves que connaît la République du Congo. En effet, le secteur de l'emploi est marqué par une crise, caractéristique de la tension qui prévaut sur le marché du travail en raison du désajustement chronique entre les offres et les demandes d'emploi. Le taux de chômage a évolué de manière croissante depuis plusieurs années; de 13,1% en 1974 et 19,4% en 2005 (ECOM, 2005), il s'est situé selon l'Office National de la Main d'Œuvre (ONEMO) en 2011 à 34,2% et touche essentiellement les jeunes en grande majorité sans qualification professionnelle concrète. Cette crise de l'emploi trouve son origine dans l'échec collectif de l'Etat et des politiques publiques inadaptées depuis plusieurs décennies.

Face au chômage, les jeunes cherchent aujourd'hui à créer leur propre emploi par l'intermédiaire de la micro entreprise. Au cours des années 1980, la Banque Mondiale exigeait une restructuration de l'économie favorable à la libéralisation des initiatives. La pression des pays donateurs s'exerçait fortement pour introduire les mécanismes du marché réduisant ainsi les réticences du gouvernement congolais. Le processus de libéralisation a été accentué par les bouleversements de l'environnement international provoqués par l'implosion de l'URSS dans les années 1990. Dans ce nouveau contexte de libéralisme économique, l'entrepreneur cherche à améliorer sa rentabilité. Son rôle dynamique a été mis en évidence par Schumpeter. Dans le cas spécifique du Congo, le libéralisme a favorisé les initiatives individuelles et les agents économiques entrepreneurs.

2. Création D'entreprise et Dynamique de L'économie Congolaise

L'incapacité de la croissance à se traduire par une création significative d'emploi et à entraîner une réduction de la pauvreté soulève la question de la structure du processus de croissance de l'économie congolaise. Il semble que le modèle de croissance économique en vigueur, mettant en évidence le rôle des matières premières dans la croissance économique du pays marginalise les effets de l'entrepreneuriat, souvent considéré comme élément clef pour le développement économique national ; alors que dans les pays industrialisés si les autres variables influençant le PIB restaient constantes, le Global Entrepreneurship Monitor (2005) a montré que l'activité entrepreneuriale comptait pour environ un tiers de la croissance économique dans ces pays. Notre analyse a pour base le modèle de croissance développé par Chiraz Feki et Nouri Chtourou (2014) qui montre que la croissance économique pour un panel de pays développés et en développement est liée au produit intérieur brut initial, au capital humain, au taux d'investissement, au développement financier, à la qualité de l'environnement institutionnel et à l'entrepreneuriat.

$$Y = \alpha_1 + \beta_1 LGdp + \beta_2 LKH_{it} + \beta_3 LINV_{it} + \beta_4 LDF_{it} + \beta_5 QI_{it} + \beta_6 LE_{it} + \epsilon_{it}$$

Par souci d'orientation de l'étude et de disponibilité des données, nous allons modifier légèrement ce modèle. Nous retenons alors la relation suivante :

$$\text{LogPIBH} = b_1 \text{LogPIB} + b_2 \text{LogENT} + b_3 \text{LogKHU} + b_4 \text{LogDPE} + b_5 \text{INP} + C + \epsilon$$

La croissance économique (variable dépendante) est appréciée par le taux de croissance du PIB par habitant (LogPIBH). Les variables indépendantes étant le PIB initial, l'entrepreneuriat, le capital humain, l'endettement et l'instabilité politique. Le PIB initial sert à contrôler la convergence. Une valeur négative et statistiquement significative de son coefficient tend à valider l'hypothèse de convergence, confirmant que les pays pauvres ont des taux de croissance supérieurs. L'entrepreneuriat (ENT) est mesuré par le nombre de créations d'entreprises. Les différentes études qui analysent la relation entre entrepreneuriat et croissance économique présentent des conclusions mitigées ne permettant pas d'établir un lien évident entre entrepreneuriat et croissance économique. Les données sur les créations d'entreprises proviennent du CNSEE. Le capital humain (KHU) désigne le stock de connaissances valorisables économiquement et incorporées aux individus. Le proxy de capital humain retenu est le taux brut de scolarisation secondaire. Les modèles de croissance endogène retiennent le capital humain comme source de croissance économique de certains pays (D.Guellec et Ralle P. ;2003). Des études empiriques ont mis en évidence une relation positive entre le capital humain et la croissance économique (Nguessan Berenger Abou, 2007). Les données relatives au capital humain proviennent de la Base de la Banque Mondiale (World Development Indicators). L'instabilité politique nationale (INP) recouvre plusieurs réalités que le Congo a connues: tensions ethniques, conflits armés, troubles sociaux, coups d'Etat militaires, modification de la constitution. L'échelle retenue est de -2,5 à 2,5 (PNUD, 2002). Selon la Banque Mondiale (2001), l'instabilité politique est l'un des facteurs internes qui explique le déclin de la croissance des pays africains depuis le début des années 1970. Ainsi, Abessolo Y. (2003) montre dans le cas du Tchad que l'instabilité politique nationale même si elle pouvait accompagner le processus de développement a des effets négatifs sur la dynamique de croissance économique. De façon concrète, un pays instable voit les investisseurs nationaux et étrangers se détourner des opportunités offertes par l'économie nationale avec pour conséquences, la baisse de l'investissement privé, la détérioration des performances à l'exportation, les difficultés de financement des projets privés et publics. On présume alors un lien négatif entre l'instabilité politique et la croissance économique.

La dette publique extérieure (DPE) est nécessaire pour une relance économique selon la théorie keynésienne. Toutefois, Clements Benedict et al. (2004) montrent que la dette extérieure a le potentiel de stimuler la croissance économique à condition qu'elle serve à financer les investissements. Avant de procéder à l'estimation du modèle, il est conseillé de vérifier la stationnarité des variables afin de construire un modèle stable pour des éventuelles prévisions à long terme. On utilisera pour cela le test de racine unitaire de Dickey Fuller Augmenté (ADF).

Tableau 1 : Tests de Racine Unitaire ADF

Variables	LogPIBH	LogPIB	LogENT	LogKHU	LogDPE	INP
ADF test statistic	-0.115654	0.818775	-1.964243	-4.328778	-1.289941	-1.520215
Test critical values						
1% level	-3.661661	-3.661661	-3.661661	-3.661661	-3.661661	-3.661661
5% level	-2.960411	-2.960411	-2.960411	-2.960411	-2.960411	-2.960411
10% level	-2.619160	-2.619160	-2.619160	-2.619160	-2.619160	-2.619160
Variables	D(LogPIBH)	D(LogPIB)	D(LogENT)	D(LogKHU)	D(LogDPE)	D(INP)
ADF test statistic	-5.678485	-5.292901	-5.607599	-8.666306	-6.112186	-5.291503
Test critical values						
1% level	-3.670170	-3.670170	-3.670170	-3.670170	-3.670170	-3.670170
5% level	-2.963972	-2.963972	-2.963972	-2.963972	-2.963972	-2.963972
10% level	-2.621007	-2.621007	-2.621007	-2.621007	-2.621007	-2.621007

Source : Construction de l'auteur à partir du logiciel Eviews

En retenant le modèle linéaire avec constante sans trend, la statistique ADF pour l'ensemble des variables est supérieure à la valeur critique calculée par Eviews au seuil de 5%, à l'exception de la série Log(KHU). Ainsi, les statistiques du test à niveau permettent d'accepter l'hypothèse nulle de non stationnarité. Autrement dit cela signifie que les séries ne sont pas stationnaires. Il est donc nécessaire de les stationnariser pour une meilleure stabilité des variables permettant d'obtenir des prévisions plus fiables. Pour cela, nous avons utilisé le test de racine unitaire en différence première. Les résultats des tests indiquent que la statistique ADF pour l'ensemble des séries est inférieure à la valeur calculée par Eviews au seuil de 5%, rejetant l'hypothèse de non stationnarité pour l'ensemble de variables. Par conséquent, les résultats de l'analyse de la stationnarité des séries indiquent bien que les séries sont intégrées d'ordre 1 (I(1)).

Tableau 2 : Test de Cointégration de Johansen

Date: 10/15/14 Time: 19:43
 Sample (adjusted): 1982 2011
 Included observations: 30 after adjustments
 Trend assumption: No deterministic trend
 Series: LOGPIBH LOGPIB LOGENT LOGDPE LOGKHU INP
 Lags interval (in first differences): 1 to 1
 Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Trace Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None *	0.775753	110.6593	83.93712	0.0002
At most 1 *	0.670621	65.80911	60.06141	0.0151
At most 2	0.369076	32.49272	40.17493	0.2383
At most 3	0.343886	18.67561	24.27596	0.2160
At most 4	0.161834	6.032966	12.32090	0.4320
At most 5	0.024261	0.736808	4.129906	0.4488

Trace test indicates 2 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level

* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

**MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Unrestricted Cointegration Rank Test (Maximum Eigenvalue)

Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Max-Eigen Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None *	0.775753	44.85019	36.63019	0.0044
At most 1 *	0.670621	33.31639	30.43961	0.0213
At most 2	0.369076	13.81711	24.15921	0.6179
At most 3	0.343886	12.64264	17.79730	0.2517
At most 4	0.161834	5.296158	11.22480	0.4366
At most 5	0.024261	0.736808	4.129906	0.4488

Max-eigenvalue test indicates 2 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level

* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

**MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Le modèle avec constante sans trend présente deux relations de cointégration avec les tests de la Trace et du Maximum de vraisemblance au seuil de 5%. L'existence des relations de cointégration prouve que nous n'avons pas de régressions fallacieuses. Compte tenu des caractères non stationnaires et cointégrés des séries, le modèle est estimé selon le mécanisme de correction d'erreurs. Ce type de modélisation permet de modéliser conjointement les dynamiques de court terme et de long terme. Dans le cadre de cette étude, nous allons retenir la méthode d'estimation en une seule étape de Hendry qui combine les deux aspects sus mentionnés.

Le modèle à correction d'erreur s'écrit :

$$d\text{Log}(\text{PIBH}) = c_0 + c_1\text{Log}(\text{PIBH}(-1)) + c_2d\text{Log}(\text{PIB}) + c_3\text{Log}(\text{PIB}(-1)) + c_4d\text{Log}(\text{ENT}) + c_5\text{Log}(\text{ENT}(-1)) + c_6d\text{Log}(\text{KHU}) + c_7\text{Log}(\text{KHU}(-1)) + c_8d\text{Log}(\text{DPE}) + c_9\text{Log}(\text{DPE}(-1)) + c_{10}d(\text{INP}) + c_{11}\text{INP}(-1) + \varepsilon_t$$

Les coefficients c_2, c_4, c_6, c_8 et c_{10} représentent la dynamique de court terme, tandis que les coefficients c_3, c_5, c_7, c_9 et c_{11} caractérisent la dynamique de long terme. Le coefficient c_1 est la force de rappel vers l'équilibre de long terme.

Toutefois, il n'y a de force de rappel vers l'équilibre que si ce coefficient est significatif, négatif et inférieur à l'unité en valeur absolue. ε_t désigne le terme d'erreur. L'estimation de cette équation pour le Congo sur la période 1980- 2011 fournit les résultats suivants:

Tableau 3: Résultats de l'estimation du MCE

Dependent Variable: DLOG(PIBH)

Method: Least Squares

Date: 09/24/14 Time: 12:45

Sample (adjusted): 1981 2011

Included observations: 31 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOG(PIBH(-1))	-0.991194	0.255022	-6.239452	0.0000
DLOG(ENT)	-0.015597	0.077122	-0.202232	0.8419
LOG(ENT(-1))	-0.193645	0.062670	-3.089932	0.0060
DLOG(PIB)	1.004985	0.180416	5.570359	0.0000
LOG(PIB(-1))	1.339909	0.242311	5.529709	0.0000
DLOG(KHU)	0.249365	0.115404	2.160811	0.0437
LOG(KHU(-1))	0.531124	0.183840	2.889058	0.0094
DLOG(DPE)	0.027810	0.037585	0.739935	0.4684
LOG(DPE(-1))	0.020102	0.027414	0.733258	0.4724
D(INP)	0.015876	0.022377	0.709457	0.4867
INP(-1)	-0.041458	0.013367	-3.101467	0.0059
C	-16.95828	3.318285	-5.110555	0.0001
R-squared	0.763426	Mean dependent var		0.039625
Adjusted R-squared	0.626463	S.D. dependent var		0.182349
S.E. of regression	0.111447	Akaike info criterion		-1.265882
Sum squared resid	0.235990	Schwarz criterion		-0.710790
Log likelihood	31.62117	F-statistic		5.573929
Durbin-Watson stat	2.928240	Prob(F-statistic)		0.000564

Source : Sortie Eviews

L'observation du tableau montre bien que le terme de correction d'erreur (la force de rappel) est négatif (-0,991194), inférieur à zéro en valeur absolue et significatif. Cela confirme l'existence d'une relation de long terme et permet ainsi de valider le modèle à correction d'erreurs. En effet, ce modèle est globalement satisfaisant car la probabilité de Fisher (F-statistic = 0.000564) est inférieure à 0.05. Aussi, la statistique de Durbin-Watson est forte, validant l'hypothèse nulle d'indépendance des erreurs. La vérification empirique à partir du modèle à correction d'erreurs appliqué sur les données de séries temporelles montre des résultats globalement significatifs. Ainsi, la croissance économique du Congo semble être expliquée à 76% par les variables exogènes. Il ressort des résultats obtenus que l'impact des variables entrepreneuriat, dette publique extérieure et l'instabilité politique nationale n'est pas significatif à court terme. Par contre l'instabilité politique nationale et l'entrepreneuriat ont un impact négatif et significatif à long terme. Si à court terme le lien entre croissance économique et instabilité politique n'est pas établi c'est parce que l'instabilité ne « tue » pas les affaires mais plutôt les populations puisque que les sites de production sont protégés. Dans le cas spécifique du Congo, il s'agit essentiellement des installations pétrolières. Mais à long terme, les conflits en se généralisant deviennent préjudiciables à l'activité de production. Fosu (1992) a montré que cette situation entraîne directement des ruptures dans le processus de création de richesse. Il ressort également des résultats que l'entrepreneuriat à un impact négatif sur la croissance économique, confirmant ainsi les conclusions mitigées de certaines études examinées dans la revue de littérature. Ce résultat semble suggérer que les congolais agissent dans le cadre d'une stratégie de survie et sont de ce fait poussés par l'absence de possibilités sur le marché du travail. Dans cette perspective, les créations d'entreprises peuvent être improductives dans la mesure où elles sont tournées vers la recherche de rente individuelle ou des activités non innovantes.

Le PIB initial exerce contrairement à ce qui est suggéré par l'analyse théorique une influence positive sur le taux de croissance du PIB/h, ce qui tend à invalider l'hypothèse de convergence ; infirmant ainsi l'idée de rattrapage des pays développés par les pays en développement. Le capital humain exerce conformément à nos prédictions une influence positive sur le PIB/h à court et à long terme. En effet, il est clair que l'accroissement du capital humain induit par l'augmentation des capacités, des compétences et des connaissances dont disposent les individus et acquises par l'éducation, la formation et l'expérience a un effet positif sur la productivité des entreprises, contribuant ainsi à la relance économique. Le même résultat a été obtenu par N'guessan Berenger Abou (2007) dans le cadre d'une étude portant sur la croissance dans l'UEMOA. En matière de politique économique, les autorités devraient définir des mesures visant à accroître le capital humain, portant non seulement sur les qualifications en généralisant la formation qualifiante et en professionnalisant l'enseignement mais aussi sur l'état de santé, la nutrition et l'hygiène.

Conclusion

L'activité entrepreneuriale à l'échelle nationale est en nette progression. Bien que de nombreux facteurs de blocage ralentissent l'entrepreneuriat, nous avons identifié cependant des éléments occasionnant la renaissance de l'esprit d'entreprise et plusieurs facteurs semblent expliquer le nouveau dynamisme de la petite et moyenne entreprise au Congo. Il s'agit des facteurs culturels, institutionnels et économiques. Afin d'expliquer le lien entre la renaissance entrepreneuriale et le dynamisme de l'économie congolaise, nous nous sommes appuyé dans cette étude sur deux principales conceptions. La première est celle de la poursuite de l'opportunité et la seconde est celle de la nécessité. L'approche par opportunité stipule que la création d'entreprise relèverait d'une intention stratégique alors que celle en termes de nécessité est fondée sur une stratégie de survie. Or l'analyse économétrique a montré que si l'entrepreneuriat de nécessité apparaît comme une solution alternative au problème de chômage et de revenu, il a un impact négatif sur la croissance économique. Mais si l'on veut tirer les meilleurs bénéfices de l'entrepreneuriat en matière de croissance économique, les pouvoirs publics devraient plutôt encourager l'entrepreneuriat de qualité orienté vers l'exploitation des opportunités offertes dans les secteurs tels que les services de transport, l'agroalimentaire, la foresterie, et l'exploitation minière. Les facteurs qui permettent d'encourager la création d'entreprise dans ces secteurs gravitent autour des améliorations dans des domaines tels que les infrastructures, l'accès aux financements, les lourdeurs administratives (frais élevés et longs délais pour l'octroi de licences et pour l'enregistrement des entreprises) et la fiscalité. L'orientation de l'action publique vers l'entrepreneuriat de croissance suppose également la mise en œuvre des mesures visant à accompagner les entreprises de croissance dès leur création et faciliter l'accès des PME à de nouveaux marchés. Par ailleurs, le Congo connaît une instabilité politique récurrente depuis l'instauration du multipartisme en 1990. Cette instabilité impacte négativement la croissance économique à long terme. Il semble que l'instauration d'une véritable culture démocratique, la réduction de l'influence militaire en politique et la mise en place d'une politique cohérente de redistribution de ressources sont autant de gages de stabilité politique.

Bibliographie

- Abessolo Y. (2003), L'instabilité politique et performances économiques : Une évaluation du cas du Tchad, 21p
- Acs,Z.J., Audretsch, Braunerhjelm et Carlsson (2005), Growth and Entrepreneurship : An Empirical Assessment. Discussion paper series, center for Economic Policy Research, n°5409
- Albagli C. (1993), L'entrepreneuriat : de la fascination cartésienne à la voie du Tao, in « L'esprit d'entreprise, aspects managériaux dans le monde francophone » Edition AUPELF- UREF, John- Libbey Eurotext, Paris, pp13-27
- Audretsch D.B. et M.C. Keilbach (2004), Does entrepreneurship capital matter. Entrepreneurial theory Pract, 28 pp419-429
- Benabdelouahed R. et M. Redouaby (2014), Le micro entrepreneuriat dans le secteur informel marocain. XXX^{èmes} journées du développement ATM, colloque « Ethique, entrepreneuriat et Développement », Université Cadi Ayyad, Marrakech.
- Chiraz Feki, Nouri Chtourou (2014), Entrepreneuriat et croissance économique: effet du capital social. International Journal of Innovation and Applied Studies vol.6 n°2 pp677-690
- Clements Benedict, R.Bhattacharya et Tuan Quoc Nguyen (2004), Dette extérieure, investissement public et croissance dans les pays à faible revenu, helping Countries Development: The role of policy, Saneev Gupta, IMF, chap5, pp105-127

- CNSEE (2011), Annuaire statistique du Congo 2009, Ministère de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du territoire et de l'Intégration, Brazzaville, 392p
- Dejardin M. (2003), Entrepreneuriat et croissance, une conjonction évidemment favorable ? 13p
<http://128.118.178.162/eps/dev/papers/0306/0306003.pdf>
- ECOM (2005), Profil de la pauvreté au Congo en 2005, Enquête congolaise auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté, Rapport final
- Facchini F. (2007), Entrepreneur et croissance économique : développements récents. Revue d'Economie Industrielle, [en ligne], 119/ 3^e trimestre, mis en ligne le 15 septembre 2009, consulté le 09 août 2013, URL : <http://rei.revues.org/2033>
- Fosu, A.K. (1992), Political Instability and Economic Growth : Evidence from Sub-Saharan Africa, Economic development and Cultural Change, 40, pp829-841
- Gartner W.B. (1985), A conceptual framework for describing and classifying the phenomenon of new venture creation, Academy of Management review, vol.10, n°4 pp696- 706
- GEM (2005), Rôle de l'entrepreneuriat dans la croissance économique d'un pays, Executive Report, <http://www.gemconsortium.org>
- Guellec D. et P. Ralle (2003), Les nouvelles theories de la croissance, éd. La Découverte, 5^e édition Paris, 119P
<http://harribey.u-bordeaux4.fr/colloques/Abessolo.pdf>
- Kagni V. (2012), Croissance démographique et de la demande dans la détermination des rythmes de croissance économique au Congo Brazzaville, Annales de l'IFORD, vol. 18, n°1, La relance, Yaoundé II pp11-42.
www.iford-cm.org
[http://195.24.205.178:443/Les Annales IFORD vol18.pdf](http://195.24.205.178:443/Les%20Annales%20IFORD%20vol18.pdf)
- Kirzner I.M. (1977), Entrepreneurial discovery and the competitive market process: an Austrian approach, Journal of Economic Literature, vol.35, n°3, pp60-85
- Krueger N. (1993), the impact of prior entrepreneurial exposure on perceptions of new venture feasibility and desirability, Entrepreneurship theory and practice, vol.18, n° 1, Fall.
- McClelland D.C. (1961), the achieving society, Princeton, Van nostrand.
- Messeghem, K. et S. Sammut (2011), L'entrepreneuriat, édition EMS, Paris, 243p
- Nguessan Beranger Abou (2007), Structure des dépenses publiques, Investissement privé et croissance dans l'UEMOA, 43p <http://www.bceao.int/IMG/pdf/er32007.pdf>.
- PNUD (2002), Rapport Mondial sur le Développement Humain, Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté. Edition De Boeck, Bruxelles
- Regnier Ph., F. Song-Naba (2004) Plaidoyer pour une combinaison de l'appui financier et technique aux petites entreprises dans les pays africains, Epargne sans frontière, Techniques Financières et Développement, n°77, pp14
- Schumpeter J.A. (1979), Capitalisme, Socialisme et Démocratie, Payot, Paris, Traduction française: Capitalism, Socialism and Democracy, New York, Harper & Brother, 1942
- Shane S. et Venkatarama S. (2000), The promise of entrepreneurship as a field of research, Academy of management Review, vol.25, n°1, pp217-226
- Sternberg R. et Wennekers A.R. (2005), The determinants and effects of new Business creation using Global Entrepreneurship Monitor Data. Small Business Economics, 24(3) pp193-203
- Stevenson H.H. et Jarillo J.C. (1990), A paradigm of entrepreneurship: Entrepreneurial management, Strategic management Journal, vol.11, pp17-27
- Wennekers S., A. van Stel, R. Thurik et P. Reynolds (2005), Nascent entrepreneurship and the level of economic development: Small Business Economics, forthcoming.24
- Wong Poh K., Ho Yuen Ping et A. Erkkö (2005), Entrepreneurship, Innovation and Economic Growth: evidence from GEM Data, Small Business Economics 24, pp335-350